



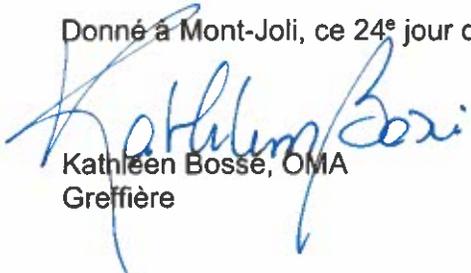
AVIS PUBLIC

Relevé des ventes de biens à titre onéreux

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 28, alinéa 1.0.1, de la *Loi sur les cités et villes* que la Ville de Mont-Joli a aliéné les biens suivants à titre onéreux dans le cadre d'ententes de gré à gré :

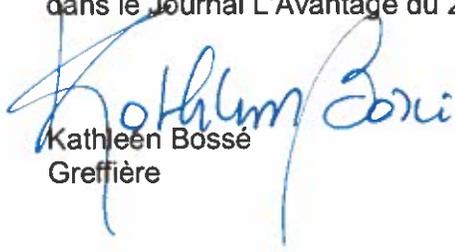
Le bien	Le prix	L'acquéreur
Le lot 6 449 177	83 876.86\$	Madame Caroline Gagnon Monsieur François Lebel
Le lot 6 449 196	53 029.49\$	Madame Lucie St-Amand Monsieur Maxim Noël
Le lot 6 449 176	48 622.74\$	Madame Marie-Hélène Lavoie Monsieur Félix Audy
Le lot 5 785 852	179 723.47\$	9260-7548 Québec Inc.

Donné à Mont-Joli, ce 24^e jour de janvier 2022


Kathleen Bossé, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Kathleen Bossé, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h et 12h et entre 13h15 et 16h30 le 24^e jour de janvier 2022 et en le publiant dans le Journal L'Avantage du 2 février 2022.


Kathleen Bossé
Greffière